



## Déclaration liminaire à la F3SCT de Haute-Saône du 28 mai 2026

Madame la Directrice Académique, monsieur le Secrétaire Général, mesdames et messieurs les membres de la F3SCT,

A L'heure où notre employeur est censé garantir la santé des personnels et se préoccupe du bien-être au travail, le **SNALC** s'inquiète de la multiplication des fiches RSST, principalement centrées sur les RPS. Le climat scolaire se dégrade, la souffrance au travail augmente et les situations conflictuelles aussi. ( 18 saisines du fichier RSST depuis septembre 2025, principalement en primaire).

L'exemple récent du collège des Thermes à Luxeuil vient le confirmer.

La visite récente de la F3SCT au collège Delaunay le rappelle aussi. Des professeurs investis perdent le sens de leurs missions.

Résultat : l'augmentation significatives du temps partiel thérapeutique. En deux ans, le nombre de mi-temps thérapeutiques a bondi de 46 % dans le second degré et de 44 % dans le premier degré,

A ce titre, le projet de réforme du gouvernement qui reviendrait à réduire l'accès à ce dispositif et à affaiblir les droits des agents malades est inacceptable.

Là où on diminue les droits, la qualité du service diminue. Or, des personnels en bonne santé, des personnels qui peuvent continuer de travailler, c'est une Education Nationale qui fonctionne.

Enfin, il faut évoquer les vagues de chaleur en France en mai/juin quine sont pas des surprises, et dégradent les conditions de travail de nos collègues.

Chaque année, on semble redécouvrir l'inadaptation de nos écoles et collèges aux fortes chaleurs. Les consignes ministérielles restent toujours lunaires: nous n'avons pas de salles vides supplémentaires exposées au nord, et nous fermons déjà tous les volets et rideaux que nous pouvons, quand il y en a , quand ils ne sont pas cassés. Nous aérons quand nous le pouvons ( si les fenêtres ne sont pas bloquées par un dispositif anti-

suicide...)

Pour le **SNALC** un grand plan pluriannuel d'adaptation de nos bâtiments doit être lancé. Il est urgent de faire évoluer le bâti scolaire, aménager des équipements de ventilation partout où c'est nécessaire, développer la végétalisation des cours de récréation.

Ainsi, pour le **SNALC**, le bien-être des personnels, associé à des conditions de travail convenables amène la réussite des élèves. Il faut replacer l'Education Nationale sur le chemin du bon sens et de l'empathie.